

Perspectives

Actions sur les facs

- Soutien explicite aux piquets de grève. -> Adopté
- durcissement du mouvement: empêcher les cours, blocages, occupations -> Adopté
- Appel de la coordination à empêcher la tenue de tous les cours, par tous les moyens possibles et adaptés à la situation locale. -> Adopté
- Nuit occupation (fête) des universités (le jeudi soir) -> NPPV
- R.U. gratuit - > NPPV
- coordination concrète des différentes commissions thématiques
- Appel à des cours alternatifs pour une université critique, vivante et ouverte. -> Adopté

- Diff massives pour remobiliser les profs et appel à une grève réelle -> NPPV
- Mise en place de réunions/débats avec les étudiants, les BIATOSS et les enseignants -> Adopté
- que les secrétaires et les enseignants transmettent les mails de tous les étudiants -> NPPV
- tract en 3 parties (enseignants/BIATOSS/ étudiants) -> NPPV

- Démission des directeurs d'UFR et des postes à responsabilités. -> NPPV
- Prise des présidences. -> NPPV
- Démission des conseils centraux qui ont soutenu la LRU. -> NPPV

Manifestations et journées d'actions

- Une manifestation par semaine. // **des manifestations le plus souvent possible -> Adopté**
- La coordination nationale étudiante appelle à participer aux manifestations unitaires le 10 mars prochain. -> Contre
- Le 10 mars (en plus de la manifestation du 11) conquête du service public de l'enseignement, démocratique dans les écoles.
- Journée nationale de mobilisation étudiante pour le mercredi 11 mars dans un but de convergence des luttes avec le primaire qui appelle à se mobiliser ce jour-là -> Adopté
- Appel de la coordination à la participation à la journée du 19 en vue d'une grève générale. -> Adopté
- Se focaliser sur les appels du 11 mars et du 19 mars afin d'amplifier le mouvement.
- Appeler à la non tenue des cours (par tous les moyens : filtrage, blocage) les 11 et 19 mars -> Adopté
- Manif de « droite » → NPPV
- La coordination nationale étudiante appelle à participer aux journées de mobilisation nationales fixées par la Coordination Nationale Universitaire. ->

Actions hors des facts

- Actions de blocage économique. -> NPPV
- Actions de déblocage économique: péages gratuits, débloquent le métro, buffet gratuit dans les supermarchés. -> NPPV
- Happenings « dépouillés » pour signifier la condition des étudiants -> NPPV
- Péage gratuit -> NPPV
- occupation de locaux (MEDEF...) liés au gouvernement -> NPPV
- Pique-nique en grande surface -> NPPV
- Organiser une journée d'action nationale sur un thème (bloquer économiquement, par exemple gares, magasins) ->
- convenir d'une journée et d'une heure précise pour bloquer les gares dans toutes les villes où une université est mobilisée ->
- Insurrection -> NPPV
- diff massive vers les lycéens, enseignants de la maternelle à l'université notamment en vue de la journée du 11 mars -> Adopté

Convergence des luttes

- Construire le mouvement avec les lycées en se coordonnant avec eux -> Adopté
- appel/contact lycée: débrayage, AG -> Adopté
- Coordination avec les étudiants mobilisés des autres pays. -> NPPV
- Reprendre l'appel de Rennes II aux universités italiennes -> NPPV
- La coordination nationale étudiante appelle à participer au contre-sommet de Louvain les 28 et 29 avril prochain -> NPPV
- Organiser une journée européenne contre le processus de Bologne -> NPPV
- Aller diffuser dans les entreprises, débrayer les ouvriers -> NPPV
- Diff vers tous les secteurs en lutte public/privé en soutenant leurs revendications. -> Adopté
- Mise en place d'une campagne d'information ne passant pas que par les médias, et ne se limitant pas au site de l'université et ses alentours en passant le message de notre mobilisation aux commerçants: une université privatisée, c'est une université vidée de ses étudiants, et un impact direct sur les commerces (affiches et tracts). -> NPPV
- appel de la coordination à rejoindre les réunions interpro de l'appel des appels -> NPPV

Coordinations, collectifs

- La coordination nationale étudiante réaffirme qu'elle est la seule représentative du mouvement étudiant. -> Adopté
- La coordination nationale étudiante ne considère pas les dernières propositions de la ministre de l'Enseignement supérieur comme des avancées. -> Adopté

- Faire un appel fort vers la Coordination Nationale Universitaire.
- La coordination nationale étudiante se prononce pour des délégation paritaires à la coordination nationale universitaire -> Adopté
- Pas de siège de droit pour les représentants syndicaux -> NPPV
3 BIATOSS, 3 étudiants, 3 enseignants-chercheurs
2 BIATOSS, 2 étudiants, 2 enseignants-chercheurs -> Adopté
- Organisation de coordination locale (régionale) sur des perspectives et des actions communes -> NPPV

- appeler à la création d'un collectif « Sauvons l'éducation » qui réunirait les collectifs déjà existants et les personnes mobilisées de la maternelle à l'Université dans toutes les villes. -> NPPV
- proposition de débat avec la participation des observateurs à propos de l'organisation du collectif Alternatives, avec présentation plus détaillée de ce mouvement.

Perspectives législatives

- La coordination nationale étudiante pose l'abrogation de la LRU comme préalable à l'ouverture de toute négociation. -> Adopté
- Prendre dès maintenant des dispositions pour la mise en place des États Généraux votés à la dernière Coordination Nationale. -> NPPV

Divers

-
- Changer l'ordre du jour : porte-parolat avant l'appel. -> adopté

Comité de grève / porte-parolat

- Vote 1 pour 1 contre en contradictoire avec débat sur la question -> Tour de parole maintenu
- Voter le principe de la délégation ou non : délégation adoptée.
- Vote sur le principe de créer un comité de grève : contre
- Vote sur le principe du porte-parolat: pour
- Création d'une commission inter-facs nationale = mise en place d'une liste mail nationale: NPPV
- Coordination concrète des différentes commissions thématiques = listes des commissions pour qu'elles puissent se contacter entre elles : NPPV

Modalités du comité de grève

- Comité national de grève (comme le LKP en Guadeloupe) qui coordonnera les infos (liens avec les médias, site internet national) et représentera le mouvement issus des coordinations nationales.
- Comité national de grève élu par la coordination étudiante, sur mandat impératif sur une « tâche précise », révocable à chaque coordination universitaire. Avec des tâches précises: centraliser l'info, caisse de soutien et de solidarité.
- Ce comité sera composé d'étudiants élus par la CNE, afin que le mouvement soit représenté nationalement, indépendamment de toute structure institutionnelle. Composé de 15 membres élu par ce comité de grève sert à mettre en application les décisions politiques actées par la CNE. Ce comité est élu à chaque coordination nationale, il est donc par là révocable et obligatoirement renouvelable aux 2/3. (motion d'Amiens, Michelet et Dijon)
- Modalité du comité de grève proposé par Clermont: groupe de mandatés restreint (6 personnes dont 3 non syndiqués) avec mandat semi-impératif dont le mandat sera : 1- de porter nos revendications et nos perspectives d'action dans les médias, 2- de travailler à la convergence des luttes avec l'intersyndicale nationale interprofessionnelle pour décider d'une date rapide après le 19 mars (2 semaines max) et s'insérer dans les travaux de rédaction d'une plateforme commune de revendications interpro que mène déjà l'intersyndicale.
- Le comité de grève doit être une instance uniquement exécutive.
- Modalité du comité proposé par Rennes I: création d'un BN du mouvement de 2 personnes en mandat libre, non révocables avec droit de vie et de mort sur les militants locaux, et que seuls l'UNEF majo et le NPA aient le droit de se présenter.

Modalités du porte-parolat

- Vote en contradictoire entre mandat impératif et semi-impératif: mandat impératif.
- En opposition à un bureau national, donner mandat aux portes-paroles pour écrire des communiqués de presse pour suivre l'actualité: adopté.
- Vote du nombre de porte-paroles 6 ou 10: 10 porte-paroles
- Vote sur la parité de la délégation: parité adoptée
- Vote sur minimum la moitié de non-syndiqués: adopté
- Vote des mandatés:
- Modalités de porte-parolat : porter nos revendications et nos perspectives d'action dans les médias: adopté
- Modalités de porte-parolat : 2- de travailler à la convergence des luttes avec l'intersyndicale nationale interprofessionnelle pour décider d'une date rapide après le 19 mars (2 semaines max) et s'insérer dans les travaux de rédaction d'une plateforme commune de revendications

- interpro que mène déjà l'intersyndicale: NPPV
- Organiser la remontée des informations vers les porte-paroles depuis les comités de luttes locaux: ADOPTÉ

Appel:

- Vote sur le principe de plusieurs appels: CONTRE
- La coordination nationale étudiante reprend l'appel de Rennes II pour la création de LKP en métropole. Retiré d'office
- La coordination adopte l'appel interpro de l'AG de Rennes II. Retiré d'office.

ORDRE DES REVENDICATIONS

Proposition Rennes II, Clermont, Perpignan : remonter la revendication sur les personnels en deuxième position : Clermont adopté

Amendements ENS:

intégrer la question du démantèlement du CNRS et de ses organismes de recherche :

au paragraphe 9 avt la dernière ligne : « de la maternelle au supérieur, ainsi qu 'au CNRS et à l'ensemble de ses organismes de recherche » adopté

dans la liste « nous restons mobilisé-e-s pour obtenir » : ajout : « l'arrêt du démantèlement du CNRS en agence de moyens et de l'ensemble de ses organismes de recherche » nppv

Amendement Clignacourt:

rajouter dans les revendications:

A la place du pan licence : « retrait des plans licence et campus » ADOPTÉ

Retrait « total » de la réforme...des enseignants-chercheurs. NPPV

Ajouter : « le retrait du contrat doctoral » NPPV

Amendements Rennes II:

après carte d'étudiant: rajouter « régularisation de tous les sans-papiers. » ok

Amendement Avignon :

paragraphe 7 : « nous exigeons une université ouverte à tous et toutes sans discriminations sociales ou nationales. Nous exigeons aussi la régularisation de tous les sans-papiers » NPPV

paragraphe 9 : «comme les personnels universitaires (enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, biatoss et ITA » et «c'est aussi par le biais des suppressions de postes et de l'introduction des financements privés que le gouvernement s'attaque à l'ensemble du service public

d'éducation de la maternelle au supérieur. » NPPV

paragraphe 14 : « c'est pour cela que la journée de grève générale du 19 mars est une date majeure de mobilisation à suivre, elle n'en n'en est en aucun cas une finalité. » n'en

Amendement Rennes 1 :

ligne 10 : ajouter « notamment » après « le plan licence » NPPV

ligne 11 : remplacer « universités » par « établissements scolaires et universitaires » NPPV

paragraphe 11 : ajouter un appel à « des cours alternatifs et et des cours en extérieur » NPPV

Amendement Montpellier :

Après paragraphe 7 : « une carte d'étudiant doit donner accès immédiatement à un titre de séjour » ok

ajouter : « car nous souhaitons la régularisation de tous les sans-papiers » ok

Amendements Paris 12 :

3eme paragraphe : remplacer « les dernières réformes » par « les réformes qui en découlent » NPPV

10eme paragraphe : après « nous leur faisons peur » mettre « en reculant sur une partie de nos revendications le gouvernement pense que nous nous arrêterons là : pour nous ces premiers reculs partiels nous encouragent et nous montrent que l'on peut faire céder jusqu'au bout le gouvernement » NPPV

Amendements Bordeaux 3 :

Paragraphe 2 : « libéraliser le service public d'enseignement, faire des économies sur le dos de l'éducation » remplacé par « casser le service public de l'enseignement pour justifier sa privatisation », supprimer « et la vendre au privé » NPPV

paragraphe 11 : « (piquets de grève, occupation, blocage...) » adopté

Amendements Paris 1 :

ajouter « l'amnistie des lycéens et étudiants poursuivis depuis le mouvement anti-CPE » adopté

paragraphe 10 : supprimer « qui gagne » (avt dernière phrase) NPPV

paragraphe 2, dernière ligne : ajouter « et atteinte à la laïcité illustrée par les accords France-Vatican, rendre l'enseignement... » NPPPPPV

Amendements Clermont:

a la fin de l'appel : « la coordination nationale appelle à participer massivement à la journée du 11 mars », « a participer massivement à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars et à faire de celle-ci une date clé de notre mouvement » adopté

Amendement Lyon 2 :

à lire 1er NPPV, 2ème illisible

paragraphe 7 : ajouter « critique et populaire » NPPV

Amendements Pau :

dernière ligne : modifier « la titularisation de tous les personnels précaires » adopté

Amendements Poitiers :

paragraphe 11, première ligne : ajouter « et les lycéen-e-s » adopté

et fin du paragraphe : la coordination nationale soutient ouvertement les divers mouvements de blocage et d'occupation des universités » adopté

Amendement ?? :

1er paragraphe : appelons à « durcir » et amplifier au lieu de « poursuivre ». NPPV

3eme paragraphe : « comme le plan campus » mettent en concurrence au lieu de « le plan campus et le plan licence » NPPV

8eme paragraphe : suppression à partir de « les négociations » jusqu'à « de même » (compris) NPPV

Rajout de la motion sur le soutien aux lycéens interpellés, noté

Signer avec l'adresse du site de la coordination, n'existe pas

paragraphe 11 en partant de la fin : ajouter « et la mise en place de cours alternatifs dans la cadre d'une universités critique, vivante et ouverte » NPPV

paragraphe 3, ligne 2, fin : « la fin du diplôme national des DUT engendrée par la LRU fait partie de cette logique » NPPV

paragraphe 9 : préciser que le gel prévu ne concerne pas 2009. c'est écrit

paragraphe 10 : remplacer « infliger une défaite » par « simplement faire respecter nos droits » NPPV

paragraphe 5 : enlever « et contre la réforme de la formation des enseignants » NPPV

enlever le dernier paragraphe sauf la dernière ligne: NPPV

consensus

rappel: féminisation de l'appel